

Tous ensemble pour se faire entendre



Par leurs expressions, leurs combats au quotidien, les personnels témoignent conjointement des difficultés professionnelles, de l'attachement à leur métier et de la volonté de faire réussir tous les jeunes.

Liant étroitement ambition pour les élèves et les étudiants et conception de leurs métiers, ils revendiquent des améliorations qui en préservent l'identité, favorisent le travail en équipe, permettent de mieux assurer un enseignement de qualité pour tous.

Pour donner un nouvel élan à la démocratisation de l'enseignement secondaire comme de l'enseignement supérieur, élever les qualifications de tous les jeunes, il faut des transformations qui s'appuient sur les missions de chacun des membres des équipes, arment mieux les enseignants, renforcent la qualification et la formation, libèrent du temps, assurent des améliorations de carrière et de salaire.

Le gouvernement entend, lui, réduire drastiquement la dépense d'éducation, programme 80 000 suppressions d'emplois en cinq ans touchant fortement le second degré et l'enseignement supérieur, met en cause l'existence de certaines catégories, développe un projet éducatif ségrégatif et individualiste. Quant aux réformes de la fonction publique, elles tendent à affaiblir les garanties statutaires et renforcer le poids des hiérarchies locales, consacrer la baisse du pouvoir d'achat, accroître les inégalités, à l'image de l'ensemble des réformes gouvernementales actuellement menées.

Nous présentons à vos suffrages des candidats conscients de ces enjeux, s'engageant à défendre par le paritarisme notre conception du métier.

Des évolutions des métiers dans le respect des qualifications et des missions

- une élévation des niveaux de recrutement et de formation qui ne brade aucun aspect de la formation, des concours nationaux renouvelés ;
- une professionnalité construite sur la durée ;
- une entrée progressive dans le métier ;
- les moyens de réfléchir ensemble aux contenus enseignés, de confronter pratiques et expériences ;
- pour tous une décharge pour la concertation ;
- des personnels titulaires qualifiés en nombre suffisant partout.

Des métiers respectés et revalorisés

- des carrières accélérées et des grilles indiciaires reconstruites ;
- des métiers exercés dans le cadre d'une fonction publique statutaire, garante des droits collectifs, protégeant des pressions locales ;

- le rattrapage et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- la prise en compte de la pénibilité et des dispositifs élargis et améliorés de fin de carrière ;
- la prise en compte des années d'étude pour la retraite.

Des métiers porteurs des valeurs du service public

- soucieux d'égalité portant, dans tous les établissements, les mêmes exigences ;
- prenant en compte, dans les choix pédagogiques et les moyens, la diversité des situations et des publics ;
- attachés à des objectifs exigeants et communs, aux solidarités contre l'individualisme ;
- luttant contre toutes les formes de ségrégation et de discrimination ;
- pour une société plus juste, le développement de l'emploi, une protection sociale et des retraites fondées sur la solidarité.



ÉLECTIONS AUX CAP 2008 – CO-PSY / D.CIO



Des élus impliqués dans leurs établissements, au cœur des débats de la profession, intervenant dans les opérations de gestion et d'affectation

- capables de défendre des critères assurant transparence et équité face à l'arbitraire ;
- se battant pour la défense des intérêts de la profession, préservant les solidarités, donnant des garanties à tous ;
- agissant pour le respect et l'amélioration de nos statuts, permettant un plein exercice du métier comme métier de conception, sans dépendance ni subordination.

Au sein de syndicats majoritaires, syndicats qui rassemblent, regroupés dans la FSU

- aptes à penser des revendications diversifiées dans l'objectif d'une amélioration pour tous ;
- recherchant l'unité et capables d'organiser l'action pour le respect de nos métiers comme ils l'ont montré dans la construction des mobilisations (décrets Robien, postes, etc.) ;
- articulant action et discussions ;
- à l'initiative de débats en prise avec les préoccupations de la profession ;
- prenant toute leur part dans les mobilisations interprofessionnelles, notamment pour la protection sociale, les retraites.

CO-PSY / D.CIO

Face aux attaques répétées contre le service public d'orientation visant à remettre en cause notre profession, notre statut et nos conditions de travail, le rôle des élus est plus que jamais essentiel non seulement pour défendre chaque situation individuelle mais également pour réaffirmer notre conception du métier, sa spécificité et les conditions nécessaires à son plein exercice.

Des élus vigilants et proches des collègues

Parce qu'ils partagent les préoccupations de chacun sur le terrain, les élus du SNES sont immédiatement réactifs face aux projets de démantèlement des services par le ministère. Dans la dernière période, l'administration n'a cessé de transgresser ses propres circulaires dans les opérations de mutation, d'avancement ou de promotion. S'appuyant sur un réseau national organisé, les élus du SNES en exigeant le respect des garanties statutaires, la transparence et l'équité assurent la défense individuelle des collègues et de la profession.

Une stratégie offensive de valorisation des CIO

Depuis 2003, le ministère cherche à transférer les CIO aux régions sous prétexte d'orientation tout au long de la vie. Refusant les impératifs d'une orientation réduite à l'adaptation à l'emploi, le SNES défend le rôle des CIO comme le service public de proximité pour l'information, l'aide à l'élaboration des projets scolaires et professionnels, la prévention des sorties sans qualification, fondé sur la gratuité, l'objectivité et le respect de la personne. Il milite pour un ancrage des CIO dans l'Éducation nationale et pour des modes de financement garantissant l'indépendance

vis-à-vis des pouvoirs locaux, permettant des équipements et des moyens de fonctionnement dignes d'un service public de qualité.

Une force de proposition dynamique pour le métier

Le SNES développe une conception de l'orientation qui s'appuie sur la construction des projets d'avenir pour élever le niveau d'aspiration, mobiliser les élèves pour leurs études, et combattre les déterminismes. C'est pourquoi il porte l'exigence d'un rôle reconnu et étendu pour les CO-Psy et les D.CIO, convaincu que la spécificité de psychologue est un atout dans la contribution à la réussite, la prévention des décrochages et la construction de parcours ambitieux et qualifiants pour tous.

L'exigence d'une qualification reconnue à son juste niveau et d'une carrière revalorisée

Alors que le ministère prévoit d'élever le niveau de recrutement des enseignants au master, le SNES exige qu'il prenne en compte le niveau actuel du DECOF dans la revalorisation indispensable de la profession.

Le SNES demande pour tous les conseillers l'intégration des actuels indices des DCIO (correspondant à la hors classe des certifiés) dans une progression de carrière raccourcie à 11 échelons, un régime indemnitaire équivalent à celui des certifiés, une nouvelle échelle équivalente à celle des agrégés pour les DCIO et la revalorisation des indemnités.

Le SNES revendique l'établissement d'un plan pluriannuel de recrutement afin d'aboutir en 5 ans à un taux de prise en charge n'excédant pas 1 000 élèves du second degré.

QUI ÉLISEZ-VOUS LE 2 DÉCEMBRE ?

Des « commissaires paritaires », vos délégué/e/s dans les commissions administratives paritaires (CAP) nationales et académiques. Des collègues qui, comme vous, exercent leur métier et sont engagés dans une activité militante soucieuse d'allier défense individuelle et collective et défense du service public. Elu/e/s, ils vous défendent sur la base de principes clairs, fondés sur la solidarité et la justice.

Les CAP, composées à parité d'élus du personnel et de représentants de l'administration, sont consultées sur les actes de gestion qui vous concernent personnellement (notation administrative, avancement d'échelon, promotions, accès à la hors classe, mutation, etc.). Pour nous, elles sont à la fois une garantie contre l'arbitraire et l'autoritarisme et des lieux d'expression des revendications.

Ce sont toutes ces garanties que le gouvernement vise en cherchant à réduire les prérogatives des CAP.

Notre conception du rôle des élus. Vous conseiller et vous informer personnellement, faire respecter vos droits individuels et collectifs, contrôler les décisions de l'administration, proposer des améliorations dans le cadre de règles communes, que nous nous attachons à faire évoluer dans un sens favorable à tous. Les élus du SNES (FSU) ne s'en laissent pas conter. Leurs principes : égalité de traitement, équité et transparence.

C'est de votre vote que vos élus tiennent leur force et leur efficacité.

